



L'ESSENTIEL DU DROIT PATRIMONIAL

Démembrements de la propriété

Objectif

Le droit patrimonial a connu ces dernières années d'importants changements, en ce qui concerne les démembrements de propriété : à côté des droits classiques que constituent l'usufruit, les servitudes et les droits d'usage et d'habitation, la jurisprudence a admis la liberté de création des droits réels en consacrant la validité du droit de jouissance spéciale créé par contrat. Excluant tout *numerus clausus* des droits réels, elle a ouvert la voie à l'imagination des parties en autorisant un propriétaire à consentir à la création de tout type de droit réel sur son bien, sous réserve des règles d'ordre public. Ce séminaire e-learning vise à présenter en l'espace de 6 heures de formation tous les changements récents qui ont affecté les différents types de démembrements de propriété ainsi que les évolutions des règles applicables à l'usufruit et aux servitudes. L'objectif est de permettre aux avocats, juristes et autres professionnels du droit de maîtriser parfaitement ces questions qui constituent souvent l'un des aspects de dossiers dont ils ont à connaître dans leur pratique quotidienne. Ce séminaire e-learning constitue un moyen idéal de réactualiser ses connaissances en ce domaine.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur l'usufruit et ses diminutifs

- La notion d'usufruit
- Le régime de l'usufruit

Partie 2 : Connaître les droits d'usage et d'habitation

- Les prérogatives
- Les obligations

Partie 3 : Faire le point sur la notion de servitude

- Les éléments constitutifs de la servitude
- Les caractères de la servitude

Partie 4 : Connaître le régime des servitudes

- L'établissement de la servitude
- L'exercice de la servitude



Formation animée par

Matthieu Moreau-Cucchi

Chargé d'enseignement et Docteur en droit privé
Université Paris Saclay

Tarif : 210 €



Période
Du 1 janvier 2022 au
31 décembre 2022



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau
Perfectionnement



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT PATRIMONIAL

Démembrements de la propriété

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo.
- Quiz et questions ouvertes de validation corrigés permettant d'évaluer les progrès.

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz et des questions ouvertes corrigées
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Matthieu
Moreau-Cucchi**

Chargé d'enseignement
et Docteur en droit privé
Université Paris Saclay

Tarif : 210 €



Période

Du 1 janvier 2022 au
31 décembre 2022



Durée

6 heures de formation



Public

Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau

Perfectionnement



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT PATRIMONIAL

Démembrements de la propriété

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

Ville

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

CP

Tarif : **210€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours

calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.

